



ENSEMBLIER URBAIN

20 FEV. 2018

Foncier Conseil  
Île de France

Résidence du Front du Lac  
99 rue du Général de Gaulle - BP 83  
95880 Enghien les Bains

T +33 (0)1 34 05 19 00  
F +33 (0)1 34 05 19 19

PA 06'0 0 23 17 T 0000

Vu pour être  
annexé à ma décision  
de ce jour

# ENGAGEMENT DU LOTISSEUR DE CONSTITUER UNE ASSOCIATION SYNDICALE 15 MARS 2018

## Commune de ARMANCOURT

### Demande de Permis d'Aménager

Conformément à l'article R 442-7 du Code de l'Urbanisme, il sera constitué entre les propriétaires des lots du lotissement :

Une Association Syndicale Libre

- à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public
- avec l'engagement de provoquer la réunion d'une assemblée de cette association syndicale dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou au plus tard dans l'année suivant l'attribution du premier lot, afin de substituer à l'organe d'administration provisoire de l'association un organe désigné par cette assemblée.

Fait à ENGHIEEN-LES-BAINS, le 24 octobre 2017



Stéphane MORY

S.N.C FONCIER CONSEIL  
DELEGATION ÎLE DE FRANCE  
Résidence du Front du Lac  
99, rue du Général de Gaulle  
BP 83  
95880 ENGHIEEN-LES-BAINS  
Tel : 01 34 05 19 00  
Fax : 01 34 05 19 19